



FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Nom du produit: DIAMOND CLEAR 350 - 5 GAL PAIL
Substance: 359DC 05

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Revêtements
Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.
2835 Grand-Allée
Saint Hubert QC J4T 2R4
CA

Personne à contacter:	Département d'EH&S
Téléphone:	(450)465-2233
Numéro de téléphone d'appel d'urgence:	1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le Canada)

2. Identification du/des danger(s)

Classification du Danger

Dangers Physiques

Liquides inflammables	Catégorie 2
-----------------------	-------------

Risques pour la Santé

Cancérogénicité	Catégorie 1B
-----------------	--------------

Toxicité inconnue - Santé

Toxicité aiguë, orale	0.15 %
Toxicité aiguë, cutanée	0.15 %
Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs	99.93 %
Toxicité aiguë, inhalation, poussière ou brouillard	99.15 %

Risques pour L'Environnement

Dangers aigus pour le milieu aquatique	Catégorie 3
--	-------------

Toxicité inconnue - Environnement

Dangers aigus pour le milieu aquatique	96.67 %
Dangers à long terme pour le milieu aquatique	100 %

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur:	Danger
Mention de Danger:	Liquide et vapeurs très inflammables. Peut provoquer le cancer. Nocif pour les organismes aquatiques
Conseil de Prudence: Prévention:	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Les conteneurs au sol et équipement de réception. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter le rejet dans l'environnement.
Intervention:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/sous une douche. Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. En cas de feu: Utiliser ... comme moyen d'extinction.
Entreposage:	Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais. Garder sous clef.
Élimination:	Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.
Autres dangers qui ne se traduisent pas par une classification SGH:	Un liquide inflammable accumulant la statique peut devenir électrostatiquement chargé, même avec de l'équipement mis à la masse et mis à la terre. Des étincelles peuvent allumer les liquides et les vapeurs. Peut provoquer des incendies instantanés ou des explosions.

3. Composition/Information sur les composants

Mélanges

Identité Chimique	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Aromatic petroleum distillates	64742-95-6	3 - 7%
1,2,4-Trimethylbenzene	95-63-6	1 - 5%
Tert-Butyl Acetate	540-88-5	0.1 - 1%
Acetone	67-64-1	0.1 - 1%



Xylene	1330-20-7	0.1 - 1%
Cumene	98-82-8	0.1 - 1%

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

Ingestion:	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise. Rincer la bouche.
Inhalation:	Sortir au grand air.
Contact Cutané:	Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins.
Contact avec les yeux:	Toute substance en contact avec l'oeil devrait être rincée immédiatement à l'eau. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Irritation des voies respiratoires.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Utiliser de l'eau pulvérisée pour que les contenants exposés au feu restent frais. L'eau peut être inefficace pour combattre le feu. Combattre l'incendie à partir d'un endroit protégé. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction approprié: Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Méthodes d'extinction inappropriées: Éviter un jet d'eau direct, qui dispersera et étendra le feu.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique: Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent provoquer un feu à inflammation spontanée ou s'enflammer de manière explosive. Éviter l'accumulation de vapeurs et gaz à des concentrations explosives.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie: Données non disponibles.

**Équipement de protection spécial pour les pompiers:**

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Tenir le dos contre le vent.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale.

Procédures de notification:

En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

Mesures de Précautions Environnementales:

Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans l'environnement.

7. Manipulation et entreposage**Précautions pour une manipulation sécuritaire:**

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Les conteneurs au sol et équipement de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielles.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité:

Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais.

8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle**Paramètres de Contrôle****Limites d'Exposition Professionnelle**

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
1,2,4-Trimethylbenzene	TWA	25 ppm	ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales (2011)
Tert-Butyl Acetate	TWA	200 ppm	ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales (2011)
	PEL	200 ppm 950 mg/m ³	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Acetone	TWA	250 ppm	ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales (03 2015)



	STEL	500 ppm		ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales (03 2015)
	PEL	1,000 ppm	2,400 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Xylene	STEL	150 ppm	655 mg/m3	États-Unis. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques). (2010)
	REL	100 ppm	435 mg/m3	États-Unis. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques). (2010)
	STEL	150 ppm	655 mg/m3	États-Unis. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques). (2010)
	REL	100 ppm	435 mg/m3	États-Unis. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques). (2010)
	STEL	150 ppm	655 mg/m3	États-Unis. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques). (2010)
	REL	100 ppm	435 mg/m3	États-Unis. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques). (2010)
	STEL	150 ppm	655 mg/m3	ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (1989)
	TWA	100 ppm	435 mg/m3	ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (1989)
	TWA	100 ppm	435 mg/m3	États-Unis Tennessee. LEMT Limites d'exposition professionnelle, Tableau Z1A (06 2008)
	STEL	150 ppm	655 mg/m3	États-Unis Tennessee. LEMT Limites d'exposition professionnelle, Tableau Z1A (06 2008)
	ST ESL		350 µg/m3	US . Texas . Niveaux effets de dépistage (Texas Commission on Environmental Quality) (07 2011)
	ST ESL		80 ppb	US . Texas . Niveaux effets de dépistage (Texas Commission on Environmental Quality) (07 2011)
	AN ESL		42 ppb	US . Texas . Niveaux effets de dépistage (Texas Commission on Environmental Quality) (07 2011)
	AN ESL		180 µg/m3	US . Texas . Niveaux effets de dépistage (Texas Commission on Environmental Quality) (07 2011)
	STEL	150 ppm	655 mg/m3	NOUS. Californie Code du Règlement, Titre 8, Section 5155. contaminants aéroportés (08 2010)



	Ceiling	300 ppm		NOUS. Californie Code du Règlement, Titre 8, Section 5155. contaminants aéroportés (08 2010)
	TWA PEL	100 ppm	435 mg/m3	NOUS. Californie Code du Règlement, Titre 8, Section 5155. contaminants aéroportés (08 2010)
	TWA	100 ppm		ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales (2011)
	STEL	150 ppm		ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales (2011)
	PEL	100 ppm	435 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)
Cumene	TWA	50 ppm		ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales (2011)
	PEL	50 ppm	245 mg/m3	États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006)

Nom chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition		Source
1,2,4-Trimethylbenzene	TWA	25 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
1,2,4-Trimethylbenzene	TWAEV	25 ppm		Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
1,2,4-Trimethylbenzene	TWA	25 ppm	123 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
Cumene	STEL	75 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	TWA	25 ppm		Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)



Cumene	TWAEV	50 ppm	Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
Cumene	TWA	50 ppm 246 mg/m3	Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)

Valeurs Limites Biologiques

Identité Chimique	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Acetone (acétone: Temps d'échantillonnage : Fin du quart de travail.)	25 mg/l (Urine)	ACGIH BEI (03 2015)
Xylene (Acides méthylhippuriques: Temps d'échantillonnage : Fin du quart de travail.)	1.5 g/g (Créatinine dans l'urine)	ACGIH BEI (03 2013)

**Contrôles Techniques
Appropriés**

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Informations générales:	Utiliser un dispositif de ventilation antidéflagrant. Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée.
Protection du visage/des yeux:	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la Peau Protection des Mains:	Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.
Autre:	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection Respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale.
Mesures d'hygiène:	Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence**

État physique:	Liquide
Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore



Odeur:	Légère, Pétrole/solvant
Seuil de perception de l'odeur:	Données non disponibles.
pH:	Données non disponibles.
Point de fusion/point de congélation:	Données non disponibles.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:	> 35 °C > 95 °F
Point d'éclair:	17 °C 63 °F (Setaflash coupelle fermée)
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'éther
Inflammabilité (solide, gaz):	Non
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - supérieure (%) :	Données non disponibles.
Limites d'inflammabilité - inférieure (%) :	Données non disponibles.
Limites d'explosivité - supérieure (%) :	Données non disponibles.
Limites d'explosivité - inférieure (%) :	Données non disponibles.
Pression de vapeur:	Données non disponibles.
Densité de vapeur:	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs.
Densité relative:	1.05
Solubilité(s)	
Solubilité dans l'eau:	Pratiquement insoluble
Solubilité (autre):	Données non disponibles.
Coefficient de répartition (n-octanol/eau):	Données non disponibles.
Température d'auto-inflammation:	Données non disponibles.
Température de décomposition:	Données non disponibles.
Viscosité:	Données non disponibles.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Données non disponibles.
Stabilité Chimique:	La substance est stable dans des conditions normales.
Possibilité de Réactions Dangereuses:	Données non disponibles.
Conditions à Éviter:	Chaleur, étincelles, flammes.
Matières Incompatibles:	Acides forts. Éviter le contact avec des substances oxydantes (p. ex. acide nitrique, peroxydes, chromate). Bases fortes.
Produits de Décomposition Dangereux:	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Informations toxicologiques

**Informations sur les voies d'exposition probables**

Ingestion:	Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer une irritation et un malaise.
Inhalation:	À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la brume peuvent irriter le nez, la gorge et les muqueuses.
Contact Cutané:	Peut être nocif par contact cutané. Provoque une légère irritation cutanée.
Contact avec les yeux:	Un contact avec les yeux est possible et doit être évité.

Renseignements sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)**

Orale	
Produit:	Données non disponibles.
Cutané	
Produit:	ATEmix: 2,409.54 mg/kg
Inhalation	
Produit:	Données non disponibles.

Toxicité à Dose Répétée	
Produit:	Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

Produit:	Données non disponibles.
-----------------	--------------------------

Substance(s) spécifiée(s):

Aromatic petroleum distillates	in vivo (Lapin): Résultat expérimental, étude clé
1,2,4-Trimethylbenzene	in vivo (Lapin): Références croisées d'une substance de support (analogue structurel ou substance de substitution), étude clé
Tert-Butyl Acetate	in vivo (Lapin): Résultat expérimental, étude clé
Acetone	in vivo (Lapin): Résultat expérimental, étude justificative
Xylene	in vivo (Lapin): Résultat expérimental, étude fondée sur le poids de la preuve



Cumene in vivo (Lapin): Résultat expérimental, étude clé

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Aromatic petroleum distillates in vivo (Lapin, 24 - 72 hrs): Non irritant

1,2,4-Trimethylbenzene in vivo (Lapin, 30 min): Non irritant

Tert-Butyl Acetate in vivo (Lapin, 24 hrs): Non irritant

Acetone in vivo (Lapin, 24 hrs): Irritation oculaire grave de niveau minimal

Xylene in vivo (Lapin, 24 hrs): Modérément irritant

Cumene in vivo (Lapin, 24 hrs): Non irritant

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Données non disponibles.

Cancérogénicité

Produit: Peut provoquer le cancer. Susceptible de provoquer le cancer.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Cumene Évaluation globale : Cancérogène possible pour les humains.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Cumene Razonablemente anticipado a ser un carcinógeno humano

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):

Aucun composant cancérogène identifié

Mutagénicité de la Cellule Germinale**In vitro**

Produit: Données non disponibles.

In vivo

Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

Produit: Données non disponibles.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée****Produit:** Données non disponibles.**Risque d'Aspiration****Produit:** Données non disponibles.**Autres Effets:**

Données non disponibles.

12. Informations écologiques**Écotoxicité:****Dangers aigus pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

1,2,4-Triméthylbenzène	LC 50 (Pimephales promelas, 96 h): 7.19 - 8.28 mg/l Mortalité
Tert-Butyl Acétate	LC 50 (Pimephales promelas, 96 h): 296 - 362 mg/l Mortalité
Acétone	LC 50 (Pimephales promelas, 96 h): 5,490 - 7,030 mg/l Mortalité
Xylène	LC 50 (Bryconamericus iheringii, 96 h): 9.94 mg/l Références croisées d'une substance de support (analogue structurel ou substance de substitution), étude justificative LC 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 8.05 mg/l Références croisées d'une substance de support (analogue structurel ou substance de substitution), étude justificative LC 50 (Bryconamericus iheringii, 96 h): 6.9 mg/l Références croisées d'une substance de support (analogue structurel ou substance de substitution), étude justificative LC 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 7.6 mg/l Références croisées d'une substance de support (analogue structurel ou substance de substitution), étude justificative LC 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 2.6 mg/l Références croisées d'une substance de support (analogue structurel ou substance de substitution), étude clé
Cumène	LC 50 (Pimephales promelas, 96 h): 6.04 - 6.61 mg/l Mortalité

Invertébrés Aquatiques**Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

1,2,4-Triméthylbenzène	LC 50 (Elasmopus pectinicus, 24 h): 4.89 - 5.62 mg/l Mortalité
Tert-Butyl Acétate	LC 50 (Cladocère, 24 h): 4,730 mg/l Mortalité
Acétone	LC 50 (Cladocère, 24 h): 10 mg/l Mortalité



	CE50 (Cladocère, 48 h): 21,600 - 23,900 mg/l Intoxication LC 50 (Gammarus fasciatus, 96 h): > 100 mg/l Mortalité LC 50 (Corbicula manilensis, 96 h): > 20,000 mg/l Mortalité LC 50 (Cladocère, 96 h): > 100 mg/l Mortalité
Xylene	CE50 (Daphnia magna, 48 h): 3.82 mg/l Références croisées d'une substance de support (analogue structurel ou substance de substitution), étude justificative CE50 (Ceriodaphnia dubia, 48 h): > 3.4 mg/l Références croisées d'une substance de support (analogue structurel ou substance de substitution), étude justificative CI 50 (Daphnia magna, 24 h): 4.7 mg/l Références croisées d'une substance de support (analogue structurel ou substance de substitution), étude justificative CI 50 (Daphnia magna, 24 h): 3.6 mg/l Références croisées d'une substance de support (analogue structurel ou substance de substitution), étude justificative CI 50 (Daphnia magna, 24 h): 2.2 mg/l Références croisées d'une substance de support (analogue structurel ou substance de substitution), étude justificative
Cumene	LC 50 (Cladocère, 24 h): 95 mg/l Mortalité

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:**Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Aromatic petroleum distillates CE50 (Daphnia magna, 21 d): 10 mg/l Autre, étude clé

Xylene NOAEL (Oncorhynchus mykiss, 56 d): > 1.3 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Cumene NOAEL (Danio rerio; Pimephales promelas, 28 d): 0.38 mg/l QSAR QSAR, étude clé

Invertébrés Aquatiques**Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**Xylene NOAEL (Ceriodaphnia dubia, 7 d): 1.17 mg/l Références croisées d'une substance de support (analogue structurel ou substance de substitution), étude clé
NOAEL (Daphnia magna, 21 d): 1.57 mg/l Références croisées d'une substance de support (analogue structurel ou substance de substitution), étude justificative
LOAEL (Daphnia magna, 21 d): 3.16 mg/l Références croisées d'une substance de support (analogue structurel ou substance de substitution), étude justificative
CE 10 (Daphnia magna, 21 d): 1.91 mg/l Références croisées d'une substance de support (analogue structurel ou substance de substitution), étude justificative
CE50 (Daphnia magna, 21 d): 2.9 mg/l Références croisées d'une



substance de support (analogue structurel ou substance de substitution),
étude justificative

Toxicité pour la flore aquatique

Produit: Données non disponibles.

Persistance et Dégradabilité**Biodégradation**

Produit: Données non disponibles.

Rapport DBO/DCO

Produit: Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation**Coefficient de Bioconcentration (BCF)**

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Xylene
Oncorhynchus mykiss, Coefficient de Bioconcentration (BCF): > 5.5 - < 12.2
Sédiment aquatique Résultat expérimental, étude clé
Oncorhynchus mykiss, Coefficient de Bioconcentration (BCF): > 8.1 - < 25.9
Sédiment aquatique Résultat expérimental, étude clé
Oncorhynchus mykiss, Coefficient de Bioconcentration (BCF): > 7.2 - < 24.2
Sédiment aquatique Résultat expérimental, étude clé
Oncorhynchus mykiss, Coefficient de Bioconcentration (BCF): > 7.4 - < 18.5
Sédiment aquatique Résultat expérimental, étude clé
Oncorhynchus mykiss, Coefficient de Bioconcentration (BCF): > 7.7 - < 21.2
Sédiment aquatique Résultat expérimental, étude clé

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Tert-Butyl Acetate Log Kow: 1.76
Acetone Log Kow: -0.24
Xylene Log Kow: 3.12 - 3.20
Cumene Log Kow: 3.66

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs: Nocif pour les organismes aquatiques.

13. Considérations relatives à l'élimination



Instructions pour l'élimination: Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Emballages Contaminés: Données non disponibles.

14. Informations relatives au transport

TDG:

UN1866, RÉSINE EN SOLUTION, 3, PG II

CFR / DOT:

UN1866, Resin solution, 3, PG II

IMDG:

UN1866, RESIN SOLUTION, 3, PG II

Further Information:

La description de l'expédition ci-dessus peut être différante en ce qui concerne la grosseur des contenants ainsi que les modes de transports. Veuillez s'il vous plait vous référer au connaissance.

15. Données réglementaires

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>
Dimethyl carbonate	100 lbs.
Tert-Butyl Acetate	5000 lbs.
Acetone	5000 lbs.
Xylene	100 lbs.
Cumene	5000 lbs.
Methanol	5000 lbs.
Ethylbenzene	1000 lbs.
Tert-Butyl Alcohol	100 lbs.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger

Danger d'incendie

Risque différé (chronique) pour la santé

**SARA 302 Substance Très Dangereuse**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>
Dimethyl carbonate	100 lbs.
Bis (2-propylheptyl) phthalate	
Tert-Butyl Acetate	5000 lbs.
Acetone	5000 lbs.
Xylene	100 lbs.
Cumene	5000 lbs.
Methanol	5000 lbs.
Ethylbenzene	1000 lbs.
Tert-Butyl Alcohol	100 lbs.

SARA 311/312 Produit Chimique Dangereux

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité seuil de planification</u>
Aromatic petroleum distillates	500 lbs
1,2,4-Trimethylbenzene	500 lbs
Tert-Butyl Acetate	500 lbs
Acetone	500 lbs
Xylene	500 lbs
Cumene	500 lbs

SARA 313 (Déclaration au TRI)

<u>Identité Chimique</u>
1,2,4-Trimethylbenzene

Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

<u>Identité Chimique</u>	<u>Quantité à déclarer</u>
Xylene	100 lbs.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels):

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Réglementation des États**États-Unis - Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient un ou des produits chimiques connus de l'État de la Californie pour causer le cancer ou des anomalies congénitales ou autres torts relativement à la reproduction.

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

<u>Identité Chimique</u>
Dimethyl carbonate
1,2,4-Trimethylbenzene

**États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances****Identité Chimique**

Dimethyl carbonate
1,2,4-Trimethylbenzene

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses**Identité Chimique**

Dimethyl carbonate
1,2,4-Trimethylbenzene

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island**Identité Chimique**

1,2,4-Trimethylbenzene

Autres Règlements:

COV réglementaire (moins l'eau et le solvant exonéré):	320 g/l
COV - Méthode 310:	7.11 %

Inventaires:

L'Australie AICS:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Liste d'Inventaire de DSL du Canada:

Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

EINECS, ELINCS ou NLP:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Le Japon (ENCS) Liste:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

La Corée Existant des Produits chimiques Inv.:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Inventaire de NDSL du Canada:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Le Philippines PICCS:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou



exemptes de l'Inventaire.

Inventaire de TSCA américain:

Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits chimiques:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Le Japon Liste d'ISHL:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

Liste de Pharmacopée de Japon:

Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire.

16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

Date de la Révision: 06/29/2016

Version n°: 2.0

Autres Informations: Données non disponibles.

Avis de non-responsabilité: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.

